

**Ateliers entreprises**  
**ECHANGES DE PRATIQUES ET OUTILLAGES**  
**« La pénibilité : où en êtes-vous ? Comment aller plus loin ? »**

Objectifs pédagogiques		Public
Avoir d'autres approches du sujet Mutualiser les astuces et pratiques Valoriser des expérimentations Enrichir la boîte à outils		Entreprises des Pays de la Loire. Un binôme paritaire (direction+salarié) par entreprise
Pré requis		
Contenu et déroulement		
<b>Repères et méthode :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des attentes (par ex. : élargir le sujet, passer de l'individuel au collectif...)</li> <li>• Présentation d'un cas proposé par les participants</li> <li>• Les fondamentaux de l'intervention selon l'ARACT</li> <li>• Echanges/débats sur les pratiques</li> <li>• Enseignements / astuces</li> <li>• Les outils à disposition sur ce sujet</li> </ul>		
Modalités pédagogiques		Modalités d'évaluation
Alternance entre des temps d'apports de connaissances, des temps ou exercices d'appropriation, des temps d'échanges		A partir d'une grille fournie aux participants et d'un tour de table
Durée		Lieu
9h00 à 12h00 – Le vendredi 18 novembre 2016		Aract des Pays de la Loire
Organisme de formation	Contact et coordonnées	
Aract des Pays de la Loire N° 52 49 02620 49	E. Tayar, Chargée de mission <a href="mailto:e.tayar@anact.fr">e.tayar@anact.fr</a> 10 rue de la Treillerie – BP 80023 - 49071 BEAUCOUZE Cedex	